

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du jeudi 19 Juin 2014

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel SAVARD, Maire.

La séance a commencé à 20h30.

Présents : Mmes THIERY, RABELLE, MORONVAL, GUESDON

Mrs LEBON, COLMANT, MEHEUT, GARNIER Jean Paul, GRANDSEIGNE, LUTHIER, TRIPET

Pouvoirs : de Chantal BERGANDY à Marie Hélène RABELLE

de Sylvie GAYET à Francine THIERY

de Charles GARNIER à Pascal MEHEUT

Secrétaire : Virginie GUESDON

Présence exceptionnelle de Mme GLOAGUEN Vice-présidente de la CCPO et Maire de Dhuisy, et de M. Duchesne Directeur du CIAS du Pays d'Ourcq.

Jean-Michel SAVARD, Maire, donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 27 mai 2014 et soumet l'avis du conseil sur son adoption . Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

CENTRE DE LOISIRS

Michèle Gloagen, Maire de Dhuisy, vice Présidente des affaires sociales et de la santé à la communauté de communes du Pays de l'Ourcq (CCPO) ainsi que Michel Duchesne , Directeur du Centre Intercommunal d'action sociale du Pays de l'Ourcq (CIAS) étaient présents afin de répondre à toutes les questions relatives à l'éventuelle mise en place d'un accueil de loisirs permanent communautaire à May en Multien (mercredi après midi – petites et grandes vacances) .

L'accueil de loisirs serait entièrement géré par le CIAS (transport -restauration – accueil de loisirs). Les enfants de (voir carte) seraient accueillis à MAY de 11h30 à 19h.

Après un long échange, à l'unanimité, les membres du conseil ont voté et donné un accord de principe pour la mise à disposition des locaux de l'extension de l'école afin de permettre l'ouverture d'un accueil de loisirs communautaire à May en Multien sous réserve du contenu de la convention (participation financière au coût de fonctionnement de l'accueil de loisirs – priorité aux enfants de May).

PERSONNEL COMMUNAL

M. le Maire annonce que le 23 juin M. DALY André débutera son contrat en tant qu'agent technique.

Il sera sous un « CONTRAT AVENIR », contrat aidé par l'Etat.

Un autre agent technique a sollicité l'autorisation de poursuivre sa carrière au-delà de l'âge légal de départ en retraite. Renseignements pris, ceci est parfaitement possible et le conseil à l'unanimité donne son accord sur cette requête.

Le Maire informe le conseil que le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.) que nous employons actuellement arrive à terme en novembre 2014. Le conseil donne son accord pour une création de poste à l'issue de ce C.A.E.

Francine THIERY présente aux membres du conseil un récapitulatif de toutes les tâches de travail à effectuer suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires : animation des temps d'accueil périscolaires – entretien des locaux. Elle informe les membres du conseil que le service de la restauration scolaire aurait besoin d'un renfort au niveau de l'encadrement des enfants. Ce sujet avait déjà été évoqué lors de la commission scolaire. Une personne supplémentaire permettrait d'améliorer les conditions d'accueil des enfants à la cantine (moins de bruit – proposer des jeux ...).

Pour la rentrée scolaire il conviendrait de recruter un personnel dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi de 20 à 24h annualisées.(TAP-entretien des locaux-encadrement restauration scolaire)

Après délibération, les membres du conseil présents et représentés, émettent un avis favorable pour le recrutement d'un CAE de 20 à 24h annualisées.

GARANTIE EMPRUNT OPH

Le Maire explique au conseil que lors de mandatures précédentes, des garanties communales avaient été consenties pour des emprunts contractés par l'OPAC (HLM) pour deux logements sociaux situés à May. Cet organisme a vendu son patrimoine à l'O.P.H.77 (Office Public de l'Habitat) qui sollicite à son tour notre commune pour la reconduction des garanties communales. Une réponse négative de la part de la commune a été donnée lors du conseil du 28 novembre 2013. Monsieur Le Maire, en accord avec le conseil s'en remet à cette décision mais sollicitera néanmoins un échéancier auprès d'O.P.H. 77 pour plus d'informations.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

La proposition de la commune a été envoyée le 5 juin au rectorat de l'académie de Créteil : toujours aucune réponse à ce jour.

TEMPS D'ACTIVITES PERI-EDUCATIVES (TAP)

Après en avoir délibéré, le conseil a choisi à l'unanimité, pour la période de septembre à décembre 2014, la musique et le sport dans le cadre des activités des T.A.P. Le Conseil vote également à la majorité une participation des parents à hauteur de 1€ par enfant et par heure.

PLAN IODE

M. le Maire rappelle que suite au renouvellement du Conseil Municipal en mars dernier, il y a lieu de faire une mise à jour des personnes habilitées pour l'organisation d'une distribution rapide de comprimés d'iode

en cas de catastrophe chimique importante. Le dossier n'étant pas complet, cette mise à jour sera effectuée lors du prochain conseil.

ACHAT TERRAIN

M. le Maire revient sur la proposition de l'achat de terrain situé rue Chevaupierre, les conseillers décident de prendre un temps de réflexion et de se rendre sur site. Affaire à suivre...

ROUTE DES CRESSONNIERES

M. le Maire informe que cette route se détériore de plus en plus malgré les petites interventions d'entretien faites par la commune. Rendez-vous a été pris avec 2 entreprises de travaux publics pour une estimation de remise en état plus importante et surtout plus durable.

NETTOYAGE DU VILLAGE

Avec l'arrivée du nouvel agent technique, débutera un grand nettoyage des rues : à commencer par du désherbage. M. le Maire fait part à l'ensemble du conseil Municipal de la réception d'un devis de la société *DAVID BALAYAGE* pour nettoyer l'ensemble des rues du village et des hameaux pour un montant

de 770€. Cependant, il a encore été constaté que certains habitants laissent traîner leurs poubelles et débris n'importe où. Un rappel à la citoyenneté sera fait à la rentrée via *le journal municipal*.

VOISINS VIGILANTS

M. Grandseigne informe qu'il recevra mardi 24 juin une société pour estimer le coût de l'installation de 2 caméras une devant la mairie et l'autre devant le bureau de Poste.

La séance est levée à 00h10.



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "COMMUNE DE MAY-EN-MULTIEN" around the perimeter and a central emblem featuring a coat of arms with a crown and a shield. The signature is written in a cursive style and spans across the stamp.

